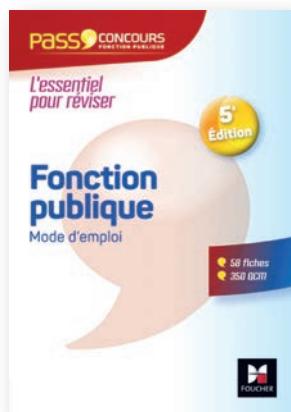


# Évaluez vos connaissances de la Fonction publique : 18 QCM pour vous tester et réviser ! (Plusieurs réponses possibles)



Ces 18 QCM sont extraits du livre **Fonction publique Mode d'emploi** de Anne Ducastel, Brigitte Le Page, Anne-Sophie Hardy-Dournes, François Chevalier Editions Foucher  
Collection Pass'Concours, L'essentiel pour réviser  
Juin 2017 – 192 pages – 5<sup>e</sup> édition  
ISBN 978-2-216-14520-1

## 1. Un fonctionnaire travaillant en préfecture appartient :

- A à la fonction publique d'État
- B à la fonction publique territoriale
- C à la fonction publique préfectorale

## 2. Un agent en poste dans une mairie souhaite avoir des informations sur sa carrière ; il peut pour cela se renseigner :

- A au centre de gestion
- B au Pôle Emploi
- C au CIO (centre d'information et d'orientation)

## 3. Un fonctionnaire territorial qui rejoint la fonction publique d'État :

- A fait jouer son droit au détachement
- B fait jouer son droit à la mobilité
- C effectue une mutation

## 4. Un étranger peut travailler dans la Fonction publique :

- A non, absolument pas
- B oui, seulement s'il est ressortissant d'un pays de l'Union européenne
- C oui, quel que soit son pays d'origine il peut être contractuel, et fonctionnaire s'il est ressortissant d'un pays de l'Union européenne

## 5. Un rédacteur territorial :

- A ne peut pas être élu conseiller municipal
- B peut avoir des fonctions électives, mais dans une autre commune que celle qui l'emploie
- C peut être conseiller municipal, mais pas maire

## 6. Un fonctionnaire peut-il mener des activités à but lucratif dans le cadre du statut d'auto-entrepreneur ?

- A non
- B oui
- C seulement dans certains cas, énumérés par des textes législatifs et réglementaires

## 7. Le traitement de base d'un agent dépend :

- A de son grade et de son échelon
- B de son ancienneté
- C de ses performances
- D de son sexe

## 8. L'intégration définitive d'un fonctionnaire dans la Fonction publique s'effectue avec :

- A la nomination

- B la prestation de serment
- C la publication de l'arrêté du concours proclamant la réussite du candidat
- D la prise de fonctions

## 9. La loi de modernisation de la Fonction publique de 2007 a introduit la RAEP ; elle permet :

- A de reconnaître l'expérience professionnelle
- B de revaloriser les salaires
- C de cumuler ses fonctions avec des activités dans le secteur privé
- D de nommer davantage de contractuels

## 10. Le célèbre arrêt Blanco du tribunal des conflits (1873) :

- A a servi de fondement à la construction de la notion de service public
- B a inventé la notion de service public
- C concerne seulement la responsabilité administrative
- D est relatif à la notion de puissance publique

## 11. Quels sont les critères qui permettent de déceler l'existence d'un service public ?

- A une mission d'intérêt général
- B la présence d'une personne publique
- C le recours à des règles de droit public
- D un droit de regard de l'administration sur les modalités d'exécution

## 12. La liberté laissée aux collectivités territoriales de mettre en place un service public facultatif est :

- A interdite
- B totalement libre
- C réservée au cas de carence de l'initiative privée
- D autorisée si l'intérêt général l'exige

Collection Réussite Concours

Préparation complète

Nouveau concept + Nouvelle maquette



13. En cas de carence ou d'insuffisance de l'initiative privée, un service public municipal peut concerner :

- A un cabinet dentaire gratuit
- B un camping municipal
- C un café-hôtel restaurant
- D une boulangerie

14. La décision du Conseil constitutionnel 79-105 DC du 25 juillet 1979 a constitutionnalisé un principe de fonctionnement des services publics :

- A la continuité
- B l'adaptation
- C l'égalité
- D la neutralité

15. L'administration peut procéder à des discriminations :

- A lorsque les usagers sont dans des situations différentes
- B pour des raisons financières
- C si elle le juge bon
- D si l'intérêt général le justifie

16. Le principe de neutralité du service public est :

- A de plus en plus remis en cause par le juge
- B une composante du principe de continuité des services publics
- C une composante du principe d'égalité des citoyens devant la loi
- D une conséquence du principe de mutabilité du service public

17. Le « service universel » est un service :

- A gratuit
- B de base, offert à tous, à prix abordable et de qualité standard
- C offert à tous au même prix
- D identique, offert à tous au même prix

18. La délégation de service public est :

- A un contrat
- B une commission composée de représentants du service public
- C une forme de décentralisation technique
- D un service public atténué

Corrigés des QCM

1. A – Une préfecture est un service déconcentré de l'État, ses agents appartiennent donc à la fonction publique de l'État.

2. A – Les centres de gestion, comme leur nom l'indique, participent à la gestion des effectifs de la fonction publique territoriale et servent notamment de conseil aux agents. Ils organisent également, depuis 2007, la majorité des concours de la fonction publique territoriale.

3. A

4. C – Depuis le traité de Maastricht (1992), les ressortissants des pays membres de l'Union européenne peuvent se présenter aux concours de la Fonction publique française, et, en cas de réussite, travailler dans les administrations françaises : néanmoins, quelques postes liés à la souveraineté, dans l'armée ou dans la diplomatie, leur seront fermés.

5. B – Un fonctionnaire territorial peut, comme tout citoyen, se présenter à une élection, mais dans une commune (ou dans une

circonscription législative, dans un canton...) autre que son employeur.

6. C

7. A – Le traitement de base d'un agent est défini par le grade et l'échelon, ce qui garantit l'égalité des agents.

8. A

9. A – La RAEP est la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle.

10. A – Par l'école dite « de Bordeaux », plusieurs années après sa parution.

11. A B C D – Toutes les propositions sont exactes, le Conseil d'État l'a confirmé dans son arrêt Nancy de 1963.

12. C D – Ces conditions sont exprimées dans l'arrêt du Conseil d'État de 1930 Chambre syndicale du commerce en détail de Nevers.

13. A B C D – La jurisprudence a répondu positivement dans les quatre cas.

14. A – Cette décision, Droit de grève à la radio et à la télévision, a consacré le principe de continuité qui doit se concilier avec le droit de grève, lui aussi de nature constitutionnelle.

15. A D – Ces raisons figurent dans la jurisprudence tant constitutionnelle qu'administrative.

16. C – Le Conseil d'État en a fait de nombreuses applications, par exemple pour le port de signes religieux dans l'enseignement public (Cf. CE 1992, Kherouaa).

17. B – L'expression fait partie du vocabulaire de la Commission européenne et est presque équivalente à celle de service public.

18. A – Une délégation de service public est un contrat par lequel une personne morale de droit public confie la gestion d'un service public dont elle a la responsabilité à un délégataire public ou privé dont la rémunération sera liée aux résultats de l'exploitation du service.

Collection Pass'Concours

Révisions et entraînements

Nouvelle maquette



En vente en librairie et e-librairie